

*Afin d'optimiser vos chances de succès, vos réponses aux appels d'offre doivent être les plus pertinentes possibles. Le mémoire technique a pris une place prépondérante dans les critères d'attribution (de 40 à 60 % de la note). Il nécessite d'être formalisé et doit retranscrire de façon précise les attentes de la collectivité qui a rédigé le Cahier des Clauses Techniques Particulières.*

## Objectifs de formation

Bien cerner les attentes du maître d'ouvrage pour construire sa réponse, analyser les pièces de la consultation (CCTP, CCAP, RC) et en décrypter les points clés.

Rédiger un mémoire technique de réponse type.

Disposer d'une méthodologie de réponse propre à chaque consultation.

## Programme

- ✓ Décrypter un appel d'offre, Analyser les documents servant à constituer le mémoire de réponse à l'appel d'offre, Evaluer leur pertinence afin d'optimiser leur compréhension,
- ✓ Savoir rédiger un mémoire technique de réponse type,
- ✓ Définir une méthodologie de réponse propre à chaque prestation de l'entreprise,
- ✓ L'actualité des marchés publics,
- ✓ L'analyse de son marché au regard de son métier,
- ✓ L'inventaire de l'existant (points forts / points faibles) de son offre,
- ✓ La valorisation de son offre pour optimiser sa réponse,
- ✓ La méthodologie et les outils pour la rédaction du mémoire technique.

## Méthodes mobilisées – Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis en cours de formation. Apports théoriques et échanges. **Les stagiaires co-construiront la méthodologie ainsi que les outils nécessaires à la réponse aux appels d'offre.**

Une fiche d'évaluation nominative sera remise à l'issue de la formation à chaque participant.

**Les participants ont la possibilité d'apporter leur mémoire technique pour avis.**

## Modalités pratiques

### Intervenant

Pierre BATTAS

### Public concerné

Toutes les personnes amenées à répondre à un appel d'offre.

### Pré-requis

Aucun

### Durée

7 heures

### Horaires

8 h 30 – 17 h 30

### Lieu

Maison du Bâtiment  
3 allée du Bâtiment - Rennes

### Tarif adhérent FFB

210 € nets de taxe / pers.

### 10 places maximum

### Financement

Cette formation peut faire l'objet d'une participation financière de la part de votre OPCO

